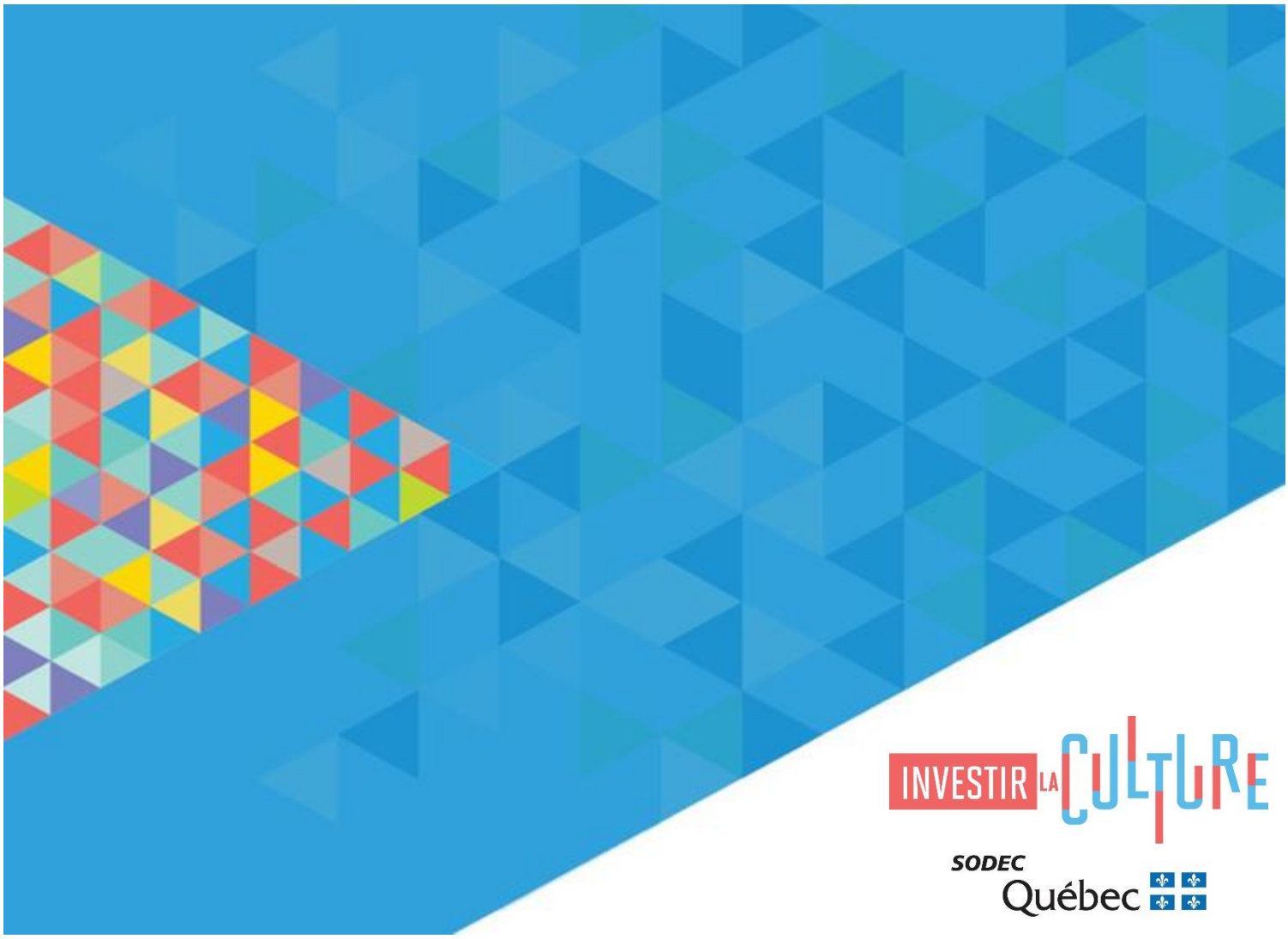

BILAN 2017-2018 DU PLAN D'ACTION 2017-2019

À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES

Adoption du bilan 2017-2018

Le bilan 2017-2018 a été approuvé le 17 juin 2019 par le comité de direction de la SODEC. Le comité de direction est composé de l'ensemble des directrices générales de la SODEC et de la présidente et chef de la direction. Les comités internes ayant été modifiés dans les dernières années, il a été décidé que le comité de direction serait responsable de l'adoption des plans d'action et bilans de la SODEC.

Services aux personnes handicapées

Les services aux personnes handicapées sont demeurés sous la responsabilité de madame Suzie Bouchard. En tant que directrice générale ressources humaines, affaires juridiques et secrétariat, elle est mandatée par la présidente et chef de la direction pour occuper la fonction de coordonnatrice de services aux personnes handicapées à la SODEC. Durant l'année financière 2017-2018, aucune demande n'a été portée à la connaissance de la SODEC concernant des besoins spécifiques d'accessibilité en provenance de la clientèle ou de la population en général.

	Reçue	En cours	Traitée
Plainte	0	0	0
Demande d'accommodement	0	0	0
Demande d'accès à l'information en lien avec les personnes handicapées	0	0	0

Bilan pour l'année 2017-2018 des mesures du plan d'action 2017-2019

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de résultats	Résultats
Installations non adaptées qui nuisent au déplacement des personnes handicapées	Permettre aux personnes handicapées d'accéder aux bureaux de la SODEC de façon autonome	Plan et devis des aménagements conformes aux exigences de conception sans obstacle qui sont prévus au Code national du bâtiment	Conformité des installations	Les plans et devis ont été produits et les travaux sont en cours de réalisation. La date de livraison est prévue à l'automne 2019.
Suite à donner Évaluation de la conformité des installations après la livraison finale du projet de déménagement du bureau principal de la SODEC				

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de résultats	Résultats
Accès à l'égalité en emploi des personnes handicapées	Embauche de personnes handicapées afin de pallier au problème de sous-représentation	Poursuivre la mise en œuvre des mesures de redressement prévues au programme d'accès à l'égalité en emploi de la SODEC	Embauche de personnes handicapées	Étant donné qu'aucun exercice d'identification des personnes handicapées n'a été fait depuis plusieurs années et que le processus d'auto déclaration à l'embauche n'a pas été mis en place de façon formelle, la SODEC n'est pas en mesure d'évaluer les résultats.
Suite à donner Procéder à un exercice de recensement des personnes handicapées. Mettre en place un système permettant aux personnes handicapées de s'identifier dès le dépôt de leur candidature pour un poste. Évaluer le nombre de personnes handicapées et, s'il y a lieu, mettre en place les actions nécessaires pour augmenter la représentativité de cette catégorie d'employée dans l'ensemble de la SODEC.				

Obstacles	Objectifs	Mesures	Indicateurs de résultats	Résultats
Accessibilité des produits culturels de la société québécoise	L'accès, en toute égalité, des personnes handicapées aux activités culturelles	• Création d'un comité visant à identifier des actions pouvant être mises en place pour atteindre l'objectif • Identifier les possibilités d'arrimage de la mission de la SODEC avec la réalité des personnes handicapées	• Tenue d'au moins une rencontre du comité par année • Production d'un rapport de prise en compte des besoins des personnes handicapées dans les programmes d'aides financières	En cours de réalisation
Suite à donner Des discussions sont en cours en vue d'intégrer un représentant des personnes handicapées au comité de révision de programmes déjà existant. Intégration d'un représentant des personnes handicapées au comité de révisions des programmes de la SODEC.				

Obstacles	Objectifs	Mesures*	Indicateurs de résultats	Résultats
Accessibilité des produits culturels de la société québécoise	L'accès, en toute égalité, des personnes handicapées aux activités culturelles	Promouvoir l'admissibilité des frais admissibles aux crédits d'impôt pour l'adaptation en vidéodescription de productions cinématographiques	Action visant la promotion des frais admissibles en vidéodescription	En cours de réalisation
Suite à donner Mettre une mention spéciale visible sur le site Internet de la SODEC sur la page web du crédit d'impôt en cinéma et production télévisuelle et sur la page du programme d'aide à la production en cinéma et production télévisuelle Suivre l'augmentation de l'utilisation du paramètre suite à la mise en place de la mention spéciale sur le site Internet de la SODEC				

* mesure ajoutée suite une recommandation émise par l'Office des personnes handicapées du Québec.